

**Saint-Raymond**

Les rénovations de Saint-Raymond ont permis de mettre en valeur l'expertise locale de nombreux artisans spécialisés tels que des menuisiers, des ébénistes, des ferblantiers tout en privilégiant l'achat local, favorable à la vitalité économique du milieu.

Saint-Raymond

« Vous avez une belle ville... » Un commentaire que récoltent avec fierté les commerçants de Saint-Raymond qui ont contribué à l'embellissement remarquable de la rue Saint-Joseph et à son enviable attractivité.

en Amérique du Nord. Le Musée est situé aux abords de la rivière du Sud, dans le manoir Couillard, classé monument historique en 1961. Une exposition permanente est d'ailleurs consacrée au bâtiment et à son dernier résident, Louis-Absalon Couillard-Dupuis.

Le festival crée une ambiance de fête et une effervescence musicale dans le centre-ville de Montmagny. Son importante fréquentation a un impact conséquent sur toutes les entreprises de Montmagny. Plusieurs commerçants améliorent fortement leurs chiffres d'affaires à cette période. De plus, afin de joindre le développement économique à l'animation culturelle, le Carrefour mondial de l'accordéon organise des concerts dans les restaurants locaux à l'heure des repas.

Avec 20 ans d'existence, il est devenu un élément de fierté des habitants et de l'identité magnymontoise et il a également permis de faire naître une curiosité et un intérêt pour l'instrument chez les jeunes de la région. Depuis 2003, le Carrefour propose des stages d'initiation et de perfectionnement à l'accordéon durant les trois jours précédant le festival : 17 élèves sont ainsi réunis, de tous âges, de tous niveaux et de toute provenance, même de Montmagny !

Le Carrefour mondial de l'accordéon a apporté de la notoriété à Montmagny. Aujourd'hui, le Carrefour et le Musée, qui font la promotion de cette facette particulière de la ville de Montmagny, sont devenus de nouveaux attraits touristiques de la Capitale de l'oie blanche, au même titre que ses bâtiments patrimoniaux.

SAINT-RAYMOND**Le visage retrouvé du centre-ville**

La Ville de Saint-Raymond, située dans la municipalité régionale du comté de Portneuf, est parvenue, au fil des années, à conserver beaucoup de ses édifices patrimoniaux. Cependant, dans les années 1980, l'apparence de Saint-Raymond s'est progressivement modifiée. Plusieurs bâtiments du centre-ville ont vu leurs façades de bois et de brique recouvertes avec des matériaux contemporains. Les rez-de-chaussée commerciaux de la rue Saint-Joseph se sont totalement transformés, diminuant le cachet et l'image du centre-ville.

En 1996, avec la volonté de prendre le tournant « éco-touristique », des personnes visionnaires de la Ville de Saint-Raymond, de la Corporation de développement économique ainsi que des commerçants ont imaginé développer le caractère touristique du centre-ville en s'appuyant sur une remise en valeur du patrimoine afin d'affirmer sa personnalité unique.

En 1997, la Ville de Saint-Raymond faisait appel aux services de la Fondation Rues principales afin de revitaliser son centre-ville et de lui redonner son cachet architectural. La démarche de revitalisation participa à définir les critères de la nouvelle image du centre-ville en préconisant, dans son plan de revitalisation, la conservation, l'entretien et le retour des matériaux d'origine ainsi qu'une rénovation des bâtiments en harmonie avec leur identité architecturale originale.

Soutenue par le gouvernement du Québec, la Ville de Saint-Raymond a alors mis en place un programme municipal d'aide à la rénovation dans le cadre du « Programme de revitalisation des vieux quartiers, volet conservation du patrimoine bâti » du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et de la Société d'habitation du Québec (SHQ). Le programme privilégiait un retour et une revalorisation des éléments architecturaux d'origine, mais aussi l'utilisation de matériaux traditionnels afin de permettre à Saint-Raymond de retrouver son authenticité. De 1999 à 2002, une enveloppe annuelle de 110 000 \$ a été

financée à parts égales par la Ville de Saint-Raymond et le gouvernement du Québec (MCC et SHQ). Pour favoriser le succès de ce programme, la Ville et la Corporation ont organisé pour les propriétaires des rencontres avec les entrepreneurs et les artisans locaux, et un service d'archives et d'esquisse a été mis sur pied pour s'informer sur la restauration d'un bâtiment patrimonial.

De 1999 à 2002, 33 bâtiments du centre-ville ont été rénovés dans le respect de leur caractère patrimonial, représentant un investissement total de 1,6 M\$ dont plus de 1,1 M\$ proviennent des propriétaires. Enfin, le programme municipal a dépassé ses objectifs en suscitant un effet d'entraînement en dehors du quadrilatère d'intervention fixé. Au total, entre les années 1999 et 2006, ce sont plus de 6 M\$ qui ont été investis dans les rénovations.

Aujourd'hui, à la grande satisfaction de tous, la municipalité a retrouvé son cachet et son authenticité. Et l'embellissement des bâtiments profite tant aux propriétaires qu'aux citoyens et visiteurs qui ont le plaisir de les contempler.

DES OUTILS POUR SOUTENIR LA SAUVEGARDE DE NOTRE PATRIMOINE CULTUREL**Le fonds québécois**

Pour relever le défi de la conservation et de la mise en valeur de notre patrimoine culturel, le gouvernement du Québec a mis sur pied le Fonds du patrimoine culturel québécois.

Le fonds vise à se donner les moyens de préserver les témoins d'une histoire riche et unique, au bénéfice des générations présentes et futures. Il agit comme un puissant levier, permettant de soutenir davantage de projets pour sauvegarder et promouvoir notre héritage collectif.

Plus particulièrement, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine souhaite, avec la mise sur pied de ce fonds, développer une culture de conservation auprès des citoyens, outiller les municipalités quant aux meilleures pratiques de restauration, encourager les municipalités à utiliser la Loi sur les biens culturels ou d'autres dispositions réglementaires pour protéger le patrimoine, intégrer l'art public aux enjeux de conservation et de développement durable, et favoriser la diffusion des œuvres des collections muséales.

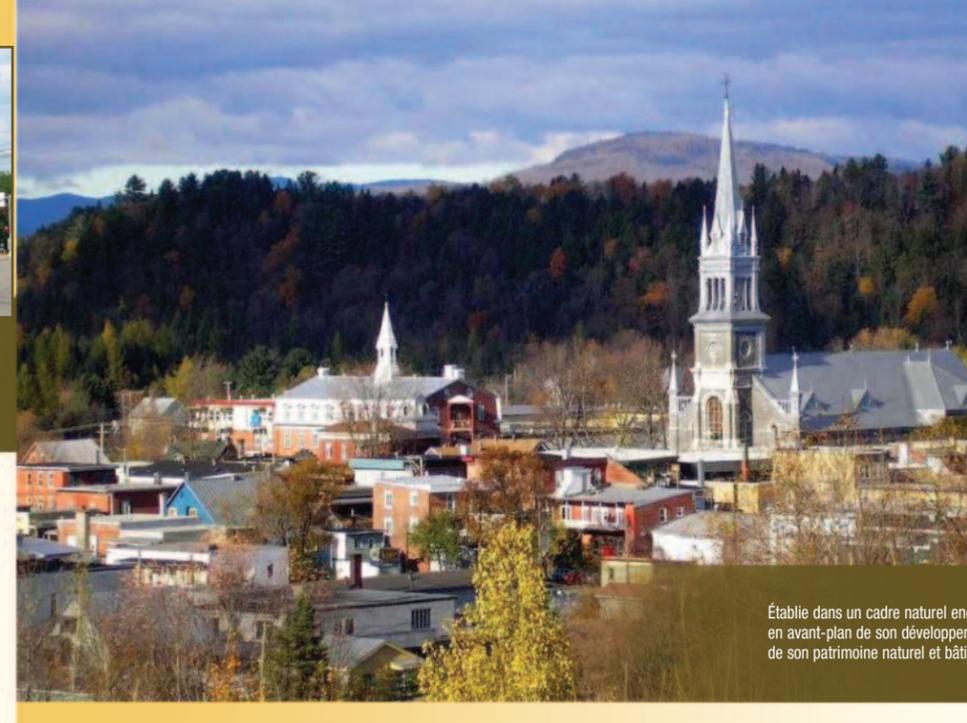
Le fonds propose de nouvelles mesures financières pour soutenir la restauration, le recyclage, la mise aux normes et la diffusion d'éléments significatifs du patrimoine culturel québécois. Dorénavant, le gouvernement peut, entre autres, soutenir la restauration de biens culturels protégés par les municipalités.

Pour connaître les détails, visitez le site du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine à l'adresse : www.mcccf.gouv.qc.ca

Le Répertoire du patrimoine culturel du Québec

Le Répertoire présente le patrimoine protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels, par le gouvernement ou par les municipalités du Québec, qu'il s'agisse de biens immobiliers protégés (bâtiment, structure ou secteur d'immeubles situés dans un secteur protégé (arrondissement, site historique, site du patrimoine...), ou de biens mobiliers protégés (bien archéologique, œuvre d'art, bien ethnohistorique, bien relevant du patrimoine documentaire ou des sciences naturelles).

Pour consulter ce répertoire sur le Web : www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca



Établie dans un cadre naturel enchanteur, la ville de Saint-Raymond a su mettre en avant-plan de son développement la conservation, la restauration et la promotion de son patrimoine naturel et bâti.

La mise en valeur du patrimoine : des retombées assurées

Témoin et vitrine hors pair de l'histoire et de l'identité d'un milieu, le patrimoine sous toutes ses formes illustre les particularités qui font de nos villes et de nos villages des endroits uniques où il est agréable de vivre. La croissance de toute municipalité ne peut en faire abstraction, car le patrimoine personnalise et différencie chaque municipalité dans son évolution et son développement. Une municipalité peut à juste titre se distinguer et se développer durablement lorsqu'elle affirme sa différence et ce qui la rend à nulle autre pareille. À cet égard, le patrimoine doit être perçu comme un outil de développement incontournable.

**Danville**

Ville pionnière du programme de reconnaissance de Village-relais, la municipalité de Danville a misé sur ses nombreux atouts naturels et sur son riche patrimoine bâti afin de proposer aux visiteurs un lieu d'arrêt agréable, au charme dépareillé.



Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec



La mise en valeur du patrimoine : des retombées assurées



Caraquet

À Caraquet, la nouvelle boulangerie-épicerie fine combinée à une librairie, ayant pignon sur rue dans un bâtiment restauré, reflète bien l'ambiance chaleureuse qu'on y trouve à l'intérieur.



Vieux-Lévis à la chandelle

Après dix ans d'existence, le succès de ce tour guidé dans le Vieux-Lévis ne se dément pas et les Lévisiens accompagnés de leurs proches représentent environ 75 % du public.



Notre-Dame-du-Lac

Grisés par le concept de « Ville jardin », les citoyens, de concert avec le comité jardin, ont multiplié l'aménagement des espaces verts afin de mettre en valeur le patrimoine, l'architecture et les perspectives visuelles de la ville.



Montmagny

Logeant au manoir Couillard, classé monument historique en 1961, le Musée de l'accordéon de Montmagny offre un magnifique exemple de conservation et de recyclage du patrimoine qui met en valeur ses activités et renforce son identité culturelle.

QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE ?

Le patrimoine se définit comme l'héritage commun d'une collectivité. Il peut être autant un héritage transmis par nos ancêtres qu'un héritage à transmettre aux générations futures. Plus qu'un simple besoin de connaître l'histoire, il nous permet de nous réapproprier notre passé, de maîtriser le présent et de bâtir l'avenir. Le patrimoine est avant tout un témoignage représentatif de notre identité, quelle que soit sa forme. On peut donc proposer la définition suivante: « le patrimoine est tout ce que l'on ne peut se permettre de perdre sans perdre une partie de nous-même ». Les visages du patrimoine sont multiples.

De manière générale, on distingue trois classes de patrimoine :

- *Le patrimoine matériel* : les bâtiments, les archives, les traces archéologiques, les vieux-quartiers, les objets, etc.
- *Le patrimoine immatériel* : les langues, les traditions, les savoir-faire, les contes, les légendes et les chansons, les événements et personnages historiques, etc.
- *Le patrimoine naturel* : les parcs naturels, les rivières et cours d'eau, la faune et la flore, les paysages, etc.

Contrairement à ce que l'on pourrait habituellement penser, la mise en valeur du patrimoine ne se résume pas à sa conservation et son embellissement. Elle consiste aussi à lui donner de la valeur, que ce soit dans le regard du public ou d'un point de vue économique. La mise en valeur du patrimoine génère toujours des retombées positives, soit en contribuant à développer l'attractivité touristique d'une communauté, en lui permettant de faire valoir son identité et son authenticité, en améliorant la qualité de vie des citoyens et en renforçant leur sentiment de fierté et d'appartenance.

Face à un projet de mise en valeur d'un élément patrimonial, il n'y a pas de recette miracle. Toutefois, un questionnement adéquat permet de faire la lumière sur l'approche à prendre afin de réaliser un projet fructueux. Voici quelques règles de base à respecter.

LES RÈGLES D'OR

1 Respecter l'identité de l'élément patrimonial et s'y adapter

Quelle est l'identité de l'élément patrimonial que vous possédez? Quel est son message? En quoi est-il intéressant? Ce sont les réponses à ces questions qui vous guideront dans le choix de votre action de mise en valeur. Certains patrimoines ont une identité très forte qui orientera de manière évidente son mode de valorisation : un circuit interprétatif pour un quartier historique, un musée consacré à la vie et l'œuvre d'un grand personnage dans sa maison, une animation pour mettre en valeur une tradition, etc.

2 Sensibiliser et impliquer la population

Sensibiliser et impliquer le plus possible la population dans la mise en place d'un projet accroît fortement ses chances de réussite. Les citoyens sont les premiers responsables du patrimoine d'une municipalité. Cet héritage est collectivement le leur et ils seront par la suite les meilleurs ambassadeurs de sa mise en valeur et de sa protection auprès des visiteurs extérieurs. D'autre part, pensez à solliciter les sociétés historiques, les organismes culturels locaux et les individus possédant des connaissances et du savoir-faire quant au patrimoine que vous souhaitez valoriser. N'hésitez pas à organiser des réunions consultatives et d'information; faites appel à vos professionnels locaux afin de favoriser la prise en charge locale; sensibilisez les citoyens et les jeunes à leur patrimoine (classe de découverte du patrimoine, journée d'inauguration, tarification spéciale, etc.).

3 Être visionnaire

Autant un circuit guidé a besoin de temps pour se faire connaître, autant la restauration d'un bâtiment peut sembler longue et coûteuse... Envisagez les retombées de votre projet à long terme, et ce, dès le départ. Certains projets patrimoniaux nécessitent d'avoir une perception assez large de leur évolution dans le temps et de leurs retombées pour en mesurer tout le potentiel. Ainsi, adoptez une attitude visionnaire de votre projet et soyez attentif aux retombées indirectes sur votre milieu. Enfin, pensez à innover en misant sur de nouveaux outils de communication pour le promouvoir.

4 Communiquer

Même la plus jolie des municipalités aura des difficultés à se faire connaître si elle ne développe pas une stratégie de communication. Si vous souhaitez que des touristes viennent visiter vos attraits patrimoniaux, vous devez d'abord leur faire parvenir l'information : 1) identifier les médias locaux; 2) développez des outils variés de communication selon le public visé; 3) sur les lieux de l'activité, sondez votre public afin de mieux connaître ses attentes et son profil; 4) participez à des salons qui touchent votre domaine d'intervention afin de parfaire vos connaissances et vous promouvoir. Et surtout, soyez original !

5 Être un bon gestionnaire

Il n'y a jamais de « mauvais patrimoine ». En revanche, il peut y avoir des types de mise en valeur et de gestion inappropriés. Avant d'investir dans la mise en valeur d'un bâtiment ou de tout autre élément de patrimoine, définissez clairement vos objectifs. Souhaitez-vous rentabiliser une animation, sensibiliser un public?

Quelques pistes d'action

- Réalisez une recherche historique sur le patrimoine à valoriser ;
- Pour un bâtiment, définissez clairement ses principales caractéristiques (date de construction, style architectural, histoire, propriétaires, photographies anciennes);
- Inspirez-vous des mises en valeur de patrimoine similaires. Observez leurs forces et leurs faiblesses et évaluez dans quelle mesure ces types de valorisation seraient pertinents dans votre environnement ;
- Pour mettre en valeur votre patrimoine, plusieurs outils s'offrent à vous : exposition, événement, circuit guidé, recyclage, animation, musée, etc.
- Adressez-vous à des professionnels du domaine du patrimoine si vous en avez besoin ;
- Visez l'excellence plutôt que la perfection. La mise en valeur idéale d'un élément patrimonial n'existe pas ;
- Rappelez-vous aussi qu'il est possible de combiner différentes activités pour un même site patrimonial !

DES PROJETS COURONNÉS DE SUCCÈS

Les exemples pratiques qui suivent illustrent bien la diversité des expériences de mise en valeur du patrimoine local. Ils démontrent bien à quel point ces projets créent un apport économique et contribuent à la vitalité et à la croissance de toute municipalité, quelles que soient sa taille et sa localisation.

NOTRE-DAME-DU-LAC

Ville jardin : un concept pour renaître

Notre-Dame-du-Lac est une charmante municipalité de 2000 habitants située au bord du lac Témiscouata. Dans les années 1980, elle a subi d'importantes difficultés économiques à la suite de la fermeture d'industries. En 1999, la Ville a fait appel à la Fondation Rues principales afin de mettre en place une démarche de revitalisation. Rapidement, c'est l'environnement naturel et le microclimat favorisant l'art horticole qui ont été désignés comme des éléments distinctifs de la municipalité.

La mise en valeur du patrimoine naturel est vite devenue un axe de développement majeur de la revitalisation. Un comité de travail a été formé et a proposé à la Ville et aux résidents de mettre en place un concept de Ville jardin. L'objectif était de valoriser le territoire municipal à travers les aménagements paysagers et l'horticulture, et de donner à Notre-Dame-du-Lac une image forte. Le concept de Ville jardin a remporté un succès immédiat auprès des citoyens.

La ville débuta alors son processus d'embellissement par l'aménagement de six zones prioritaires. Puis en 2002, les acteurs de la revitalisation décidèrent d'attribuer une fleur-emblème, baptisée « la Dame du Lac » à leur municipalité afin d'affirmer sa nouvelle identité de Ville jardin.

Par la suite, « la Dame du Lac » a donné naissance au nouveau concept de signalisation de la municipalité, qui se décline sur le panneau d'entrée de la ville, le panneau d'information touristique, la colonne Morris, la signalisation des rues, etc. Le projet de signalisation a totalisé des investissements de 125 000 \$, s'ajoutant à cela la participation de plus de 300 bénévoles.

Lors des travaux de réaménagement de la route 185, menés par le ministère des Transports du Québec, le comité jardin de Notre-Dame-du-Lac a collaboré avec le ministère afin de concevoir un aménagement qui renforcerait la nouvelle image et la personnalité unique de la ville. Le nouvel aménagement, aux abords de la transcanadienne, montre un village reposant qui incite à faire un détour pour le découvrir.

En fait, la mise en valeur d'une caractéristique du patrimoine naturel a joué un rôle moteur dans le renforcement de la vitalité municipale et a entraîné bien plus que des améliorations physiques sur le territoire. Ce projet a renforcé le sentiment d'appartenance des citoyens à la municipalité et leur fait voir un avenir florissant!

LÉVIS, QUARTIER VIEUX-LÉVIS

Les Chocolats favoris inc. : le patrimoine au service du commerce

La chocolaterie Chocolats favoris inc. est avant tout une histoire de famille et une histoire à succès où on a vite attribué une valeur économique au patrimoine bâti. L'aventure a commencé en 1979, dans le quartier Vieux-Lauzon, à Lévis. Rapidement victime de son succès, la chocolaterie décida d'ouvrir une plus grande boutique afin de répondre à la demande grandissante des amateurs de chocolat. Ainsi, en 1995, Les Chocolats Favoris inc. choisissaient de s'établir dans le Vieux-Lévis, dans une majestueuse maison ancestrale de l'avenue Bégin.

Au moment d'en faire l'acquisition, deux raisons fondamentales ont présidé à son achat :



Vieux-Lévis

Véritable institution dans le Vieux-Lévis, les Chocolats favoris ont su démontrer que patrimoine et rentabilité se conjuguent au présent pour un avenir qui conserve les richesses de son passé.

- la volonté des responsables de rester dans un vieux quartier disposant d'un beau cachet patrimonial, représentatif d'une qualité de vie agréable et assurant donc une image de marque à la boutique ;
- la possibilité pour les clients de manger en se baladant sur la rue, profitant d'un cadre physique invitant et chaleureux.

L'architecture de la maison victorienne constitue un attrait visuel certain. Les publicités des Chocolats Favoris reprennent d'ailleurs l'image du bâtiment. Et au-delà de l'aspect esthétique pur et simple, le caractère patrimonial correspond parfaitement à l'activité artisanale et traditionnelle de la chocolaterie. La nouvelle succursale à Charlesbourg, a donc été mise en place selon les mêmes critères que celle du Vieux-Lévis. Elle s'est aussi installée dans une belle maison ancienne, réaménagée et repeinte aux mêmes couleurs que sa « grande sœur » lévisienne.

Les enquêtes réalisées auprès de la clientèle ont révélé que le cachet et le charme des chocolateries font partie des éléments les plus appréciés par les clients. Il est certain que les rénovations de qualité ont su être une source d'inspiration pour les voisins. Aujourd'hui, la mise en valeur des bâtiments et la conservation de leur cachet patrimonial sont des valeurs partagées par la plupart des acteurs de la rue. L'impact positif de cette préservation du patrimoine sur le dynamisme économique du secteur est constaté par plusieurs acteurs locaux.

Voilà un exemple démontrant que le cadre bâti n'est pas un luxe esthétique mais un attrait commercial déterminant dans la réussite des affaires!

MONTMAGNY

Le Carrefour mondial de l'accordéon : le patrimoine vivant comme axe de développement

Créé en 1989, le Carrefour mondial de l'accordéon est un festival mettant en valeur « l'instrument aux mille facettes » qui se déroule tous les ans dans la ville de Montmagny. Dès le départ, l'ambition audacieuse d'en faire un événement d'envergure internationale a été appuyée par la Ville de Montmagny, qui souhaitait miser sur son développement culturel et touristique avec le déploiement d'un événement mobilisateur. Mise sur pied exclusivement grâce à l'aide de nombreux bénévoles, la première édition du Carrefour mondial de l'accordéon a été un succès, accueillant plus de 10 000 spectateurs.

Le Musée de l'accordéon a été créé en 1992 pour mettre en valeur ce magnifique patrimoine et le rendre accessible au public. Reconnu comme institution muséale, en 2001, il est aujourd'hui un centre d'archives unique